

## SST : SECOURISTE SAUVETEUR DU TRAVAIL



La formation SST initiale prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours. AFEC est habilitée nationalement à dispenser cette formation.

**NB : Le MAC (Maintien-Actualisation des Compétences) SST a pour but de maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale - il doit être réalisé dans les 24 mois suivant la formation initiale.**

### OBJECTIFS-EMPLOIS VISÉS

#### OBJECTIFS

Obtenir le Certificat de SST - validité de 24 mois :

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

#### EMPLOIS VISÉS

- Tous secteurs d'activité

### ORGANISATION

#### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

14 heures sur 2 journées consécutives

Groupe de 6 à 10 personnes

#### PUBLIC VISÉ

Toute personne devant exercer la fonction de SST dans son établissement.

### PROGRAMME

#### Présentation de la formation

Séquence 1 : Situer le Cadre Juridique de son intervention

Séquence 2 : Réaliser une protection adaptée (alerte aux populations, les dangers, les moyens...)

Séquence 3 : Examiner la (les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir (les signes de vie, priorité des actions, ...)

Séquence 4 : Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement (message d'alerte, consignes, critères de choix de la personne chargée de l'alerte...)

Séquence 5 : Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée (conduites à tenir, techniques préconisées, contrôles...)

Séquence 6 : Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise (notions de danger, enjeux humains et sociaux des AT/MP, rôle du SST dans la prévention, moyens et limites...)

Séquence 7 : Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention (situations et événements dangereux, différence entre protection, sécurité et prévention, actions de protection, actions de prévention...)

Séquence 8 : Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) (les acteurs de la prévention, les éléments à transmettre...)

Evaluation certificative des compétences SST (Grille individuelle de certification des compétences) – Questionnaire de Satisfaction

(NB : Contenu conforme au Référentiel de l'INRS)

### FINANCEMENT

Prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle - Eligible au CPF (voir liste du Coparef)

SST initiale : 17 et 18 novembre 2020

SST MAC recyclage : 19 novembre 2020

Renseignements : 02 47 91 42 60

E-base- 1 rue Eugène Viollet Le Duc  
37600 LOCHES